NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4312004 - Réserve naturelle des ballons comtois en Franche-Comté

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR4312004

1.3 Appellation du site

Réserve naturelle des ballons comtois en Franche-Comté

1.4 Date de compilation

31/10/2001

1.5 Date d'actualisation

30/04/2012

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/03/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036932125&dateTexte=&categorieLien=id

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,77°

Latitude : 47,80056°

2.2 Superficie totale

2062 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
90	Territoire de Belfort	26 %
70	Haute-Saône	74 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
90006	AUXELLES-HAUT
70283	HAUT-DU-THEM-CHATEAU-LAMBERT
90065	LEPUIX
70414	PLANCHER-LES-MINES
70489	SERVANCE-MIELLIN

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A072	*Pernis apivorus*	r	2	3	p	P	M	C	B	C	B
B	A103	*Falco peregrinus*	p	5	5	p	P	G	C	B	C	B
B	A104	*Bonasa bonasia*	p	0	3	p	P	M	C	B	C	B
B	A108	*Tetrao urogallus*	p	9	13	p	P	G	C	B	C	B
B	A215	*Bubo bubo*	p			i	P	DD	D			
B	A217	*Glaucidium passerinum*	p			i	P	DD	D			
B	A223	*Aegolius funereus*	p	2	8	p	P	G	C	B	C	B
B	A234	*Picus canus*	p			i	P	DD	D			
B	A236	*Dryocopus martius*	p	4	10	p	P	G	C	A	C	A

B	A338	*Lanius collurio*	r			i	P	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Anthus pratensis*			i	P			X		X	
B		*Pyrrhula pyrrhula*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	4 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
N16 : Forêts caducifoliées	90 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Ce site se présente comme un vaste espace sauvage et calme composé de deux chaînes montagneuses séparées par la vallée du Rahin, dans un compartiment altitudinal majoritairement supérieur à 800 m. Ce territoire alimente quatre bassins versants différents et appartient au socle plissé du massif hercynien vosgien. L'empreinte des glaciers du Quaternaire est bien marquée et attestée notamment par l'existence de verrous
glaciaires et de tourbières. Ce secteur comprend des chaumes (Ballons de Servance et d'Alsace, Querty, Beurey...), des zones d'éboulis, des vallées encaissées modelées par les glaciers (hautes vallées du Rahin et de la Savoureuse), des marais, tourbières et prés humides (tourbières du Rosely, de Bravouse, des Fagnes)
ainsi que de vastes étendues de forêts montagnardes.

Vulnérabilité
: Différentes actions récemment menées satisfont aux objectifs de préservation exprimés dans Natura 2000.

Ainsi du point de vue réglementaire plusieurs protections ont été mises en place ou le seront très prochainement sur les secteurs d'altitude en vue d'assurer une préservation durable des milieux naturels et des paysages : site classé du Ballon d'Alsace, forêt de protection, projet de réserve naturelle.

Ces protections s'accompagnent de différentes mesures de gestion allant dans le même sens :

- actions agri-environnementales sur les chaumes du Querty, du Ballon de Servance et du Ballon d'Alsace visant au soutien de pratiques respectueuses de la qualité des milieux ;
- opération de réhabilitation des tourbières du Rosely, de la chaume du Ballon d'Alsace, des abords du Rahin ;
- organisation de la fréquentation touristique et des activités de loisirs pour un meilleur respect de la faune et de la flore ;
- recherche d'une gestion sylvicole respectueuse des enjeux naturalistes majeurs.

4.2 Qualité et importance

La faune et la flore sont caractéristiques de l'étage montagnard ; celui-ci étant largement réparti sur le secteur. Mais diverses particularités ponctuelles sont relevées.

Les groupements forestiers recouvrent la plus grande partie de la zone d'étude. Ils sont représentées par les associations végétales suivantes :

- hêtraies-sapinières occupant de vastes superficies, nombreuses à l'étage montagnard inférieur et moyen et beaucoup plus rares au niveau supérieur. Les situations topographiques où ces forêts se développent sont très variables ;
- hêtraies acidiphiles* rencontrées à chaque sous-étage de l'étage montagnard et occupant dans la plupart des cas
des positions sommitales, de haut de versant ou de replat de versant. La strate dominante est caractérisée par le hêtre accompagné de résineux ;

- hêtraies acidiclines* rencontrées principalement à l'étage montagnard supé-rieur. Le traitement sylvicole pratiqué est la futaie jardinée ou régulière. Les positions occupées sont très diverses et la strate arborée est dominée par le hêtre, accompagné quelques fois par l'érable sycomore ;
- érablaies à lunaire s'intercalant dans les coulées de blocs, lorsque la pente est forte. Leur exploitation est assez difficile et ces forêts ont souvent un rôle de protection. L'association est très riche en espèces ;
- aulnaies-frênaie occupant les fonds des vallons drainés par les cours d'eau (Rahin, Savoureuse) ;
- pessières sur tourbe développées sur sol à humus brut, la strate arborée étant dominée par le sapin. La strate basse, très riche en myrtilles, héberge également quelques plantes rares comme le lycopode à rameaux annuels.

L'ensemble de ces forêts présente généralement une naturalité* forte faisant de ce massif un cas assez exceptionnel pour la France. Cette diversité floristique est associée à une variété faunistique élevée. Le grand tétras niche dans les massifs forestiers qui constituent un des trois plus importants sites d'accueil du massif vosgien ; y vivent également la chouette de Tengmalm, le faucon pèlerin et plusieurs espèces de pics comme le pic noir et le pic cendré.

Les éboulis et rochers proéminents, bien exposés, présentent des groupements végétaux inhabituels. Leur stabilité est assurée par le couvert végétal. Sur les forêts du Ballon d'Alsace, d'Ulysse et de la Beusinière, les éboulis maintenus par la végétation forestière, sont surmontés par des pitons rocheux dégarnis. Ils constituent le refuge d'espèces rares et typiques telles que rosier des Alpes, chèvrefeuille noir... Les éboulis à # l'Endroit de Saint-Antoine # présentent des groupements arbustifs de rochers acidiphiles et thermophiles (inféodés aux milieux ensoleillés et chauds), les pitons rocheux hébergeant des lambeaux de lande à callune.

Les chaumes sont installées sur les plateaux sommitaux, situés à l'étage montagnard supérieur. Elles sont issues d'une déforestation d'origine humaine ancienne et présentent actuellement une riche mosaïque de formations végétales. A ce titre, leur succession est caractéristique sur le Ballon de Servance : landes à callune et à myrtille, pelouses à nard raide sur sol squelettique, pelouses riches en espèces forestières sur sols plus profonds (image de la végétation après le déboisement ancien) et, enfin, prairies montagnardes à molinie dans les zones les plus humides. Le flanc sud présente une zone intéressante contrastée, entre le pied de versant colonisé par des espèces arbustives mésotrophes* et le haut de la pente, recouvert par le genêt à balai avec de larges ouvertures abritant des espèces acidiphiles*.

Les tourbières reposent dans des vallées modelées par les glaciers. Les tourbières du Rosely présentent trois ceintures schématiques, l'espace étant successivement occupé, de la périphérie au centre, par la myrtille, la molinie et une formation de sphaignes et de laîches. Ce sont des tourbières typiques de bas-marais et haut-marais acides. La tourbière du Grand Rosely abrite en particulier la camarine noire, seule station de Haute-Saône. Des formations végétales de hautes herbes (ou mégaphorbiaies) et de pessières sur tourbe constituent les franges de ces tourbières. La tourbière de la Bravouse forme une mare acide et recèle une flore typique de haut-marais à callune et myrtille. Le Grand Pré, ancienne tourbière accueillant une flore de prés humides : molinie, joncs,... en mélange avec des espèces typiques des tourbières et des landes, est en voie de reboisement naturel. Quelques tourbières de pente se développent localement.

Les vallées, modelées à l'ère Quaternaire, parcourent ce secteur et abritent des cours d'eau d'excellente qualité biologique rappelant celle des torrents alpins. La haute vallée du Rahin (ruisseaux du Rosely, de la Grande Goutte...) circule sur des niveaux géologiques cristallins et charrie des alluvions granitiques. Les rochers qui la bordent hébergent des groupements riches en mousses et en plantes rares. Le bassin versant de la Savoureuse présente un grand intérêt paysager. La rivière est garnie d'une lisière boisée et de rochers également riches en mousses et fougères. Les afférences et les cours d'eau abritent de nombreuses espèces piscicoles intéressantes : chabot, truite, et écrevisse à pattes blanches synonymes d'une excellente qualité d'eau et d'habitat.

D'anciennes mines polymétalliques abritent des sites d'hibernation et de transit pour 5 espèces de chauves-souris dont 2 sont d'intérêt communautaire. Elles se situent sur la commune de Plancher-les-Mines (Mines "Notre-Dame", "la Montignotte" - Sainte Barbe" et "Au dessus du Pont Piron").

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I

M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		I
L	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	12 %
Domaine communal	18 %
Domaine de l'état	70 %

4.5 Documentation

- Groupe naturaliste de Franche-Comté (2003). Expertise ornithologique de la ZICO "Massif des Hautes Vosges". DIREN Franche-Comté, Besançon, mars 2003 - 30 pages + annexes.
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- ONF NFC/ PNR BV/ LPO FC / GTV (2008). Etude ornithologique ZPS RN Ballons Comtois. DIREN Franche-Comté, Union Européenne.
- Parc Naturel Régional du Ballon des Vosges (PNRBV) (2008). Document d'objectif des sites FR4312004 "Réserve naturelle des ballons comtois en Franche-Comte" et FR4301347 "Forêts, landes et marais des ballons d'Alsace et de Servance". DIREN Franche-Comté, Union Européenne.
- ONF / PNRBV (2006). Réserve Naturelle des Ballons Comtois, plan de gestion 2008-2012. DIREN . 131p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
23	Réserve biologique dirigée	72 %
32	Site classé selon la loi de 1930	9 %
36	Réserve naturelle nationale	100 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	73 %
80	Parc naturel régional	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	BALLON D'ALSACE	*	8%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

OBJECTIFS DE PRESERVATION A ATTEINDRE SUR LE SITE

Ce sont ceux du site FR4301347 à proposer au titre de la directive "habitats" et plus particulièrement :
¨ Conserver les milieux ouverts : chaumes et prairies de fauche
¨ Maintenir ou rétablir une sylviculture favorisant les populations d'oiseaux nicheurs.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

Adresse : 1, cour l'abbaye 68140 MUNSTER

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/forets-landes-et-marais-des-ballons-d-alsace-et-de-a306.html

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges - Karine GARES
Bureau des Espaces Naturels, 2 place des verriers 68 820 WILDENSTEIN
Tel : 03 89 82 22 10 / Fax :03 89 82 22 19
Email : k.gares@parc-ballons-vosges.fr
DOCOB réalisé